

## ANNEXE .UK – CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES EXTENSIONS

.CO.UK

.ORG.UK

.ME.UK

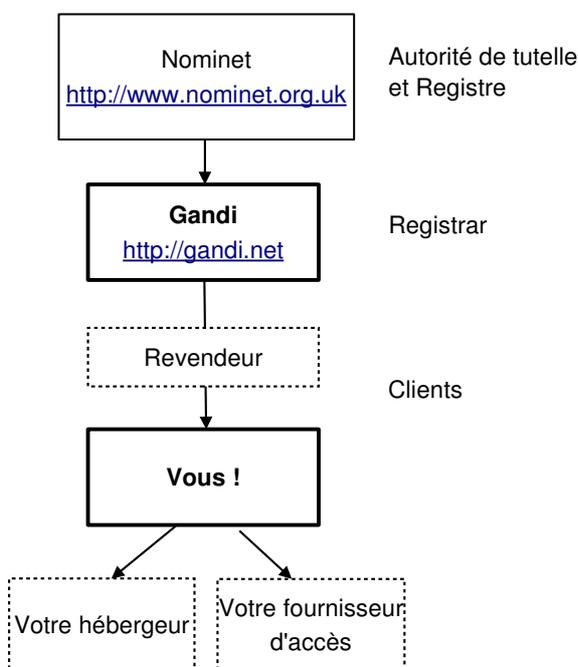
version n°1.5 du 17 février 2012

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans la zone .UK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .UK.1. Autorité de tutelle et Registre

.CO.UK, .ORG.UK et .ME.UK sont des extensions officielles du Royaume-Uni. Le schéma ci-après Vous présente les différents intervenants et l'organisation du nommage de la zone .UK:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les noms correspondants.

### Article .UK.2. Conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans la zone .UK, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à la zone .UK, définies par Nominet, consultables aux adresses suivantes:

- Termes et Conditions d'enregistrement: <http://www.nominet.org.uk/registrants/aboutdomainnames/legal/terms/>
- Règles d'enregistrement et d'utilisation: <http://www.nic.uk/registrants/aboutdomainnames/rules/>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, vous lient au Registre Nominet. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces Règles qui y sont intégrées par renvoi et s'imposent à Nous comme à Vous.

### Article .UK.3. Règles spécifiques

Nos conditions particulières sont disponibles sur :  
<https://www.gandi.net/domain/co.uk/info>  
<https://www.gandi.net/domain/org.uk/info>  
<https://www.gandi.net/domain/me.uk/info>

Les .CO.UK, .ORG.UK et .ME.UK sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine dans la zone .UK, Vous devez respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 2 ans;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué au plus tard 26 jours après la date d'Expiration;
- Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour. Le Registre Nominet vérifie l'exactitude des informations des contacts. Si certaines données sont incorrectes, Vous recevrez un email Vous demandant de les mettre à jour dans les 30 jours. Faute de mise à jour dans ce délai, Nominet suspendra Votre nom de domaine pendant 30 jours puis le supprimera;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

### Article .UK.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/co.uk/>  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/org.uk/>  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/me.uk/>

### Article .UK.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que Nominet accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Les particuliers (personnes physiques) peuvent choisir de ne pas divulguer des données personnelles (en dehors du nom du propriétaire) dans la base de données publique [Whois](#) du Registre.

#### **Article .UK.6. Règlement des litiges**

Nominet a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges ("UK Dispute Resolution Service" – DRS) spécifique pour les domaines de la zone .UK, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

<http://www.nominet.org.uk/disputes/drs/>

#### **Article .UK.7 Transfert (changement de Registrar)**

Les règles applicables au transfert sont exposées dans le lien suivant: <http://www.nic.uk/registrants/maintain/changeregistrar/>

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Ensuite Vous devez demander à votre Registrar actuel d'indiquer Gandi comme nouveau Registrar (en remplaçant le « Registrar tag » par GANDI).

Le transfert d'un nom de domaine de la zone .UK ne modifie pas la date d'expiration du domaine. Cependant, en cas de demande de transfert vers Gandi proche de la date limite de renouvellement, Votre nom de domaine sera automatiquement renouvelé (pour 2 ans) lors du transfert. Vous acceptez et Vous engagez, à payer le coût du renouvellement une fois le transfert effectué, à défaut Nous serons obligés de détruire Votre nom de domaine.

Le transfert de Registrar avec changement de propriétaire simultané (Trade) n'est pas disponible pour les noms de domaine dans la zone .UK

#### **Article .UK.8. Changement de propriétaire**

Les règles applicables au changement de propriétaire sont exposées sur le lien suivant:

<http://www.nic.uk/registrants/maintain/transfer/>

Le changement de propriétaire s'effectue via [l'interface](#) de Nominet. Vous seul, en qualité de titulaire actuel du domaine, pouvez effectuer cette opération, qui Vous sera facturée par le Registre. Une fois le changement de propriétaire effectué chez Nominet, veuillez contacter Notre service clientèle, pour harmonisation des bases de données.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine de la zone .UK ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .UK.9. Processus de destruction**

27 jours après la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 60 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré pendant la période de quarantaine, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

*-fin de l'annexe .UK-*